



CONSEIL DE GESTION DE LA MISHTA SHIPU-MOISIE

280, boul. des Montagnais, Sept-Îles, Québec, Canada G4R 5R2
Tel. : (418) 962-4000 • Téléc. : (418) 962-3131 • Courriel : ogrmoisie@globalnet.net

le 25 avril 2005

Mme Louise Bourdages
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 210
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Date de la deuxième partie des audiences publiques sur la réserve aquatique de la rivière Moisie

Mme Bourdages,

Le Conseil de gestion de la Mishta Shipu-Moisie est un organisme paritaire créé par l'Entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil de bande de Uashat mak Mani-Utenam sur la protection, la recherche scientifique et la gestion du saumon et de la truite anadrome de la Moisie. Le Conseil de gestion est composé de 4 représentant inus nommés par le Conseil de bande et de 4 représentants des gestionnaires de la rivière nommé par le gouvernement Québec et il pour mandat de faire des recommandations sur la protection et la gestion du saumon de la Moisie et de ses habitats.

Lors de notre dernière réunion, qui s'est tenu le 20 avril 2005, nous avons pris connaissance du calendrier d'activité des audiences publiques sur la réserve aquatique de la Moisie et nous avons été étonnés de voir que la deuxième partie des audiences se tiendrait du 14 au 15 juin. C'est en effet la période où tous les exploitants se trouvent sur leurs territoires respectifs pour conduire ou préparer leurs opérations de pêche au saumon. Nous avons donc convenu de demander, lors de la première partie des audiences de reporter la deuxième partie des audiences au mois de septembre, ce qui faciliterait grandement la participation de nos membres au processus d'audience.

Soyez toutefois assuré que nous ferons tout notre possible pour participer aux audiences publiques.

Veuillez agréer, Mme Bourdages, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Thierry Rodon, Président
Conseil de gestion de la Mishta Shipu-Moisie